



Procès-verbal de la session EXTRAORDINAIRE tenue le 29 janvier 2024 à 19 h, à la salle du conseil située au 15, rue Caron.

Sont présents :

Christian CÔTÉ, maire;
Luc DUVAL, conseiller;
Krystel HOULE-PLANTE, conseillère;
Marc PAYEUR, conseiller;
Marie-Josée-PLEAU, conseillère;
Christian TISLUCK, conseiller.

Est absent:

Éric FRÉCHETTE, conseiller.

Assiste également à la session :

Annie LEMIEUX, directrice générale et greffière.

OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

La greffière déclare qu'elle a signifié conformément à la loi l'avis de convocation pour cette session extraordinaire à tous les membres du conseil.

2024-01-32 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Comme il s'agit d'une session spéciale, l'ordre du jour est adopté comme tel.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2024
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. RESSOURCES HUMAINES - Embauche d'une adjointe à la direction et greffière adjointe
7. LEVÉE DE LA SESSION

Sur proposition de **Marc PAYEUR**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2024-01-33

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2024

Le maire demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la session ordinaire du 15 janvier 2024.

Sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Marie-Josée PLEAU**, il est UNANIMEMENT RESOLU d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 15 janvier 2024 tel que présenté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

2024-01-34

RESSOURCES HUMAINES - EMBAUCHE D'UNE ADJOINTE À LA DIRECTION ET GREFFIÈRE ADJOINTE

CONSIDÉRANT QUE :

- 1. En raison d'un départ à la retraite, un poste à la direction et greffe deviendra vacant;
- 2. Suite aux entrevues avec les candidates retenues, la directrice générale recommande l'embauche de madame Marie-Claude Nolet;
- 3. Les sommes nécessaires sont prévues au budget;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Marc PAYEUR**, il est UNANIMEMENT RESOLU ce qui suit :

- 1. **EMBAUCHE.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à embaucher madame Marie-Claude Nolet au poste d'adjointe à la direction et greffière adjointe. Il s'agit d'un poste régulier à temps plein, basé sur trente-deux (32) heures par semaine. Madame Nolet entrera en fonction le 26 février 2024.
- 2. **CONDITIONS.** Madame Nolet sera soumise aux conditions générales de travail des employés municipaux telles qu'adoptées par résolution par le conseil municipal et à l'entente déposée au dossier no 02-26.
- 3. **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4. **SIGNATURES.** Le maire et la greffière sont autorisés à signer tout document nécessaire aux fins de la présente résolution.
- 5. **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible à madame Marie-Claude Nolet.

LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 19 h 15.

Christian Côté
Maire

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière